

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

NEUVIÈME ANNÉE N°975 DU 8 FEVRIER 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

NOTRE CITATION

«Rien n'est plus fluide, plus insaisissable et plus puissant que cette influence diffuse que l'on nomme Soft power. Sans bruit, sans démonstration de force, elle pénètre les esprits, vainc par la conviction, d'autant plus redoutable qu'elle joue sur les registres de l'empathie, du débat d'idées, de la culture.»

PHILIPPE MIGAULT

L'ÉDITION DU WEEK END

Le 22^e numéro de l'année 2014

Nombre de pages : 21 pages

Distribué à 15.100 personnes

2014
ANNÉE
INTERNATIONALE
DES PETITS
ÉTATS
INSULAIRES

2014
ANNÉE DES CHÔMEURSET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE

RÉGIONAL

PARTISAN D'UNE

AUGMENTATION

DU PRIX

DE LA TONNE

DE CANNE

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 9

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 13

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 16

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 19

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB : <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

DÉMOGRAPHIE ET CROISSANCE

Les statistiques économiques constituent la forme ultime du mensonge dit on souvent . Cette observation vaut aussi pour les taux de croissance ou, plus exactement pour la manière dont ils sont présentés par les médias non spécialisés et par la classe politique. Les taux bruts annoncés, parce qu'ils sont globaux, ne tiennent généralement pas compte de l'augmentation ou non de la population. Ainsi, en Europe occidentale, la croissance des années 60 qui voisinait souvent 5%, s'appliquait à des nations dont la population progressait de 2% : la croissance du revenu par habitant n'était donc que de 3%. De plus, à cette époque, l'exode rural déplaçait des populations entières d'activités agricoles à productivité faible vers des industries à productivité forte. Cette migration intérieure ajoutait un multiplicateur démographique caché à l'augmentation brute de la population. Les migrations massives du Sud vers le Nord, en Italie, en Espagne, du Maghreb vers la France, de la Turquie vers l'Allemagne, contribuaient aussi à embellir les taux de croissance au-delà de la réalite brute. Ce facteur démographique éclaire donc les miracles contemporains. La croissance chinoise de l'ordre de 10% aurait été impossible sans la migration massive des paysans vers les villes, c'est-à-dire une augmentation quantitative de fait de la population active. Le gouvernement chinois vient d'en prendre acte puisque face au ralentissement économique, il envisage d'accélérer l'exode rural et la dimension autorisée des familles. À l'inverse, la stagnation japonaise de ces vingt dernières années s'est accompagnée d'une prospérité individuelle grandissante tout simplement parce que la population diminuait. Quels enseignements en tirer ? Vaut-il mieux être luxembourgeois ou chinois, riche dans un petit pays ou pauvre dans une grande puissance ? En Asie, les Japonais semblent opter pour la prospérité personnelle et les Chinois - plus exactement le gouvernement chinois - pour la puissance d'abord. En Europe, les peuples aimeraient obtenir les deux : la prospérité personnelle mais

aussi le sentiment d'appartenir à une communauté influente. Ce qui suppose une démographie dynamique mais pas trop, et qualitative plutôt que quantitative. Mais le réglage démographique est une science balbutiante. Certes, on peut encourager les femmes à travailler - cas scandinave - par la construction de crèches par exemple. Mais peut-on agir sur le nombre d'enfants ? Il est peu d'exemples probants, sauf répressifs. En réalité, en Europe aujourd'hui, la principale variable d'ajustement rapide est l'immigration. Compte tenu du vieillissement global de la population européenne, seule l'immigration permet d'équilibrer les systèmes de retraite et d'assurance maladie : à condition qu'il s'agisse d'une immigration de travailleurs. Les gouvernements peuvent-ils agir sur les flux ? Peut-on favoriser une immigration en quantité et en qualité plus aisément qu'on ne le décrit dans les discours enflammés des politiciens ? Il suffit de partir d'un constat : les immigrants sont rationnels. Si un pays offre gratuitement à tout immigré légal ou non, éducation, soins, allocations sociales, l'immigré rationnel choisira ce pays. C'est donc la facilité ou difficulté d'accès à l'Etat providence qui régulent en fait les flux migratoires.

LES AVIS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL

Le Conseil Economique et Social Régional en appelle « à plus de responsabilité individuelle » contre le chikungunya. Par ailleurs, le CESR estime « légitime la demande des planteurs » sur la revalorisation du prix de la tonne de canne.

MOTION SUR LA NÉGOCIATION DU PRIX DE LA TONNE DE CANNE

« Le CESR note que le prix de la tonne de canne à sucre est gelée depuis plus de 15 ans. A ce titre, le CESR estime que la demande de revalorisation du prix de la tonne de canne faite par les planteurs est légitime. Dans le même temps, le CESR note que : les coûts de production dans la filière ont augmenté régulièrement ; les progrès technologiques et l'innovation permettent aux usiniers l'extraction d'une plus grande quantité de sucre. En conséquence, le CESR appelle les parties à régler rapidement cette situation dans le but de mieux partager les bénéfices de l'innovation et les fruits de la croissance dans cette filière ».

MOTION SUR LE CHIKUNGUNYA

« Face à l'épidémie croissante du chikungunya, le CESR appelle les Guadeloupéens à plus de responsabilité individuelle en adoptant une attitude citoyenne avec les bons réflexes, tels que l'élimination des gîtes larvaires, le nettoyage des gouttières, l'enlèvement des encombrants autour des maisons. Il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique, auquel chacun doit personnellement contribuer, dans l'intérêt général ».

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES , TECHNOLOGIE

LES DIX ANS DE FACEBOOK

Facebook, ringard voire déjà mort ? Le réseau social des 7 à 77 ans est assailli tous azimuts par des start-up innovantes qui créent des services au succès parfois fulgurant en termes d'audience, dans un univers « gratuit » sans réelle barrière à l'entrée. Le problème vient surtout des jeunes, qui se lassent et préfèrent l'intimité ou l'anonymat de services plus éphémères, que ne fréquentent pas leurs parents ou grands-parents, comme l'application de partage de photos qui s'effacent au bout de quelques secondes, Snapchat... Ou, au contraire, le côté « people » de Twitter, où ils peuvent commenter leurs émissions préférées ou suivre le quotidien des célébrités, comme Katy Perry ou Justin Bieber, qui réunissent 50 millions de « followers », plus qu'Obama. Un phénomène qui n'a pas encore d'impact commercial, mais que Facebook reconnaît implicitement : 3 millions d'ados américains ont disparu en trois ans de la base de membres qu'il présente aux annonceurs, a calculé l'agence iStrategy Labs. « Nous sommes le leader d'un marché en croissance. Les usages de partage social explosent », tempère Sheryl Sandberg, la directrice opérationnelle de Facebook, qui concède que « nous avons 10 ans, nous ne sommes pas la dernière nouveauté. Dans notre domaine, ce qui est nouveau est souvent plus brillant et plus cool ». Mark Zuckerberg martèle que l'objectif n'est pas d'être « cool », mais d'être « utile ». Il a quand même essayé de racheter le fameux Snapchat, une start-up sans chiffre d'affaires, un an après avoir acquis Instagram, l'application de partage de photos avec des effets de filtres. Or, les marques aussi sont avides de nouveautés « cool » : elles sont nombreuses à s'être emparées d'autres sites ou outils, telles les vidéos de six secondes tournant en boucle de Vine, racheté par Twitter pour 30

millions de dollars et comptant plus de 40 millions d'utilisateurs, ou Instagram, qui rassemble plus de 150 millions d'utilisateurs dans le monde (3 millions en France, selon comScore). Facebook a commencé à y intégrer de la publicité à petites doses en novembre aux États-Unis, en gardant l'esprit « artistique », sous la forme d'un cliché sponsorisé que l'utilisateur peut « aimer » ou masquer. Même démarche prudente chez Twitter : « Il n'y a pas de projet de monétisation de Vine pour l'instant, mais il est déjà possible d'acheter un tweet sponsorisé incluant une vidéo Vine », indique Olivier Gonzalez. Les annonceurs s'intéressent aussi de près à Pinterest, qui permet de créer ses propres tableaux où l'on épingle (pin) ses envies, ses découvertes (projet de voyage, de déco, etc.). Le site, qui compte plus de 70 millions d'utilisateurs (plus d'un million en France), dont des marques, a été valorisé 3,8 milliards de dollars cet automne. Pinterest a testé cet automne des « épingles sponsorisées » et est jugé très prometteur. Facebook va-t-il devoir apprendre à partager, lui aussi, le temps d'attention disponible et le gâteau publicitaire des médias sociaux ? Face à la fragmentation de l'audience, avec l'émergence de services moins généralistes, plus thématiques, le site est obligé d'évoluer, d'innover et de se diversifier. « Facebook a peut-être intérêt à se scinder en plusieurs formats : il le fait déjà avec ses applications Messenger, Appareil photo, Pages », relève David Dewilde, de Digitas. Le site vient d'ailleurs de dévoiler l'application Paper, sorte de journal personnalisé à la Flipboard. « À côté de la plate-forme principale, il y a de la place pour des produits complémentaires comme Paper, Instagram » a d'ailleurs déclaré Laurent Solly le directeur de Facebook France.

SANTÉ

UNE MAIN BIONIQUE RESTITUE LE SENS DU TOUCHER

Alors qu'il réalisait un feu d'artifice dans son jardin, Dennis Aabo Sørensen, un Danois de 36 ans, se blessa très gravement la main gauche. Les conséquences furent fatales : les médecins décidèrent immédiatement de l'amputer. Depuis cet accident, il porte une prothèse capable de détecter les mouvements au niveau de son poignet ce qui lui permet d'attraper des objets. Il doit cependant observer constamment cette nouvelle main pour la contrôler car elle n'est pas reliée à son système nerveux et ne restitue donc pas la sensation du toucher. La main artificielle permet non seulement

d'attraper des objets mais également de les sentir. Pour le moment le dispositif nécessite un appareillage volumineux mais les chercheurs travaillent sur la fabrication d'un système miniaturisé. La main artificielle permet non seulement d'attraper des objets mais également de les sentir. Pour le moment le dispositif nécessite un appareillage volumineux mais les chercheurs travaillent sur la fabrication d'un système miniaturisé. Mais les choses pourraient bientôt changer. Dennis Aabo Sørensen sert maintenant de cobaye à une équipe de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en Suisse. Neuf ans après son amputation, l'heureux participant a pu à nouveau sentir les choses qu'il touchait grâce à une main bionique chirurgicalement attachée à son bras. Ses avancées, publiées dans la revue Science Translational Medicine, devraient redonner de l'espoir à toutes les personnes qui ont perdu un membre. « C'était incroyable, je suis plus qu'heureux de m'être porté volontaire pour cet essai clinique, raconte-t-il. Non seulement pour moi mais aussi pour tous les autres amputés à qui cette technologie pourrait bénéficier un jour. » En réalité, ce n'est pas la première fois qu'un tel exploit est possible. Récemment, des scientifiques américains ont fabriqué un bras capable de redonner la sensation du toucher. Cependant, le domaine de la robotique médicale n'en est qu'à ses débuts et les recherches se poursuivent pour obtenir une prothèse plus proche d'un vrai membre. Lorsque le patient manipule un objet, des capteurs à l'intérieur de la prothèse mesurent la tension de tendons artificiels et la convertissent en impulsions électriques. Cependant, ce signal ne peut pas être interprété en tant que tel par le cerveau. Pour contourner ce problème, les auteurs ont programmé des algorithmes informatiques complexes, capables de transformer le signal en impulsions électriques utilisables par le système nerveux. Ces nouveaux signaux provenant de l'ordinateur sont transmis à la main artificielle par le biais de quatre électrodes ultrafines greffées sur les nerfs périphériques de l'avant-bras. C'est en janvier 2013 que l'intervention chirurgicale a eu lieu à l'hôpital Gemelli de Rome (Italie). Près de trois semaines de tests ont précédé le branchement final de la prothèse aux électrodes. Ces efforts ont porté leurs fruits. « Grâce à cette nouvelle main, je pouvais attraper des objets, et surtout savoir s'ils étaient mous ou durs, ronds ou carrés ! », raconte Dennis Aabo Sørensen avec enthousiasme. Cela a cependant été de courte durée puisqu'après un mois, les chercheurs ont dû retirer les électrodes, conformément à la législation européenne régissant les essais cliniques. Mais selon

eux, elles devraient pouvoir rester implantées et fonctionner plusieurs années sans endommager les nerfs périphériques. Cette étude est un pas de plus vers la fabrication d'une main robotisée ressemblant à une vraie. « Il faudra cependant encore attendre quelques années avant qu'elle ne soit commercialisée », explique Stanisa Raspopovic, une des participantes. La prochaine étape sera de miniaturiser le système qui convertit les informations électriques en impulsions utilisables par le cerveau. Car pour qu'elle fonctionne cette main bionique doit pour le moment être connectée à un ordinateur. Alors seulement, on pourra parler d'une main artificielle.

LOISIRS DU WEEK END

Plusieurs grandes manifestations ce week-end:

*Le FEMI, Festival Régional et International de Cinéma de Guadeloupe se termine et vous avez jusqu'à samedi pour profiter des projections!

*Le Mois de l'Afrique commence dès demain et ce jusqu'au 01 mars avec de nombreuses manifestations prévues!

*Le Festival des Orgues de la Guadeloupe

*Et le Carnaval qui continue!

Sans oublier les nombreux concerts, hommages à Bob Marley né un 6 Février, et un groupe à découvrir FMI pour Family Mizik International à l'APPART!

Nous vous souhaitons de très belles sorties artistiques et culturelles.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JEAN PAUL ELUTHER

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

OUVERTURE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

A l'occasion de l'ouverture des 22èmes Jeux olympiques d'hiver à Sotchi en Russie, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé à célébrer le sport et la solidarité et souhaité que l'esprit olympique de respect mutuel et d'amitié se répande à travers le monde. « Partageons cet esprit avec le reste du monde. Pour la paix et une trêve entre tous les belligérants dans le monde entier. Pour les droits de l'homme et la fin des discriminations. Pour une vie digne pour tous », a déclaré M. Ban dans un message vidéo diffusé lors de la cérémonie à laquelle il assistait. « Ensemble, célébrons le sport et la solidarité », a-t-il ajouté. En marge des festivités, le Secrétaire général a rencontré le Président chinois, Xi Jinping, pour discuter de plusieurs questions d'actualité dont la situation en Syrie et les préparatifs pour le Sommet sur le climat de septembre. M. Ban a également rencontré le Président ukrainien, Victor Yanukovytch, pour discuter de la crise politique actuelle dans ce pays. M. Ban a notamment remercié M. Yanukovitch d'avoir reçu son nouvel Envoyé spécial en Ukraine, Robert Serry. « Le Secrétaire général a rappelé qu'il est urgent de résoudre la crise politique par le dialogue en évitant toute forme de violence. Il a souligné que l'ONU est prête à fournir une assistance technique si les parties prenantes le souhaitent », a indiqué le porte-parole de M. Ban. Lors d'une réunion avec le Président du Comité international paralympique, Philip Craven, le Secrétaire général a rappelé que le mouvement paralympique est très important pour promouvoir la Convention internationale pour la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées. « Le sport est un moyen de créer des sociétés qui soutiennent la diversité et l'inclusion », a souligné M. Ban.

AMÉRIQUE, CARAÏBE

HAÏTI : LA SEMAINE AMERICAINE DU PRESIDENT MARTELLY

La visite officielle de Michel Martelly aux Etats-Unis d'Amérique a pris fin vendredi soir. Les agents du Secret service l'ont

accompagné jusqu'aux portes de l'avion pour son vol American Airlines vers Miami. De là, samedi, le président devrait rejoindre Haïti .

La rencontre, entre les présidents haïtien Joseph Michel Martelly et étasunien Barack Obama, s'est déroulée de manière « cordiale et prometteuse », le jeudi 6 février 2014, dans le bureau ovale de la maison blanche américaine, à Washington D.C., indique la présidence haïtienne dans un communiqué. A cette rencontre, Martelly a « réitéré sa ferme détermination à tout mettre en œuvre pour l'établissement d'un État de droit dans le pays, le renforcement de la démocratie et l'amélioration des conditions de vie du peuple », selon le communiqué. Le communiqué signale que le président américain a affirmé avoir « passé des instructions » à son bureau « pour qu'il puisse accompagner les autorités de Port-au-Prince (capitale d'Haïti) dans leurs nombreuses démarches visant à mettre le pays sur les rails du développement durable ». Suivant le communiqué de la présidence haïtienne, Martelly a évoqué la possibilité d'une Haïti « indépendante de l'aide externe », en ce qui trait à la situation économique interne.

Le président des États-Unis Barack Obama a félicité aujourd'hui son homologue haïtien Michel Martelly pour ses efforts afin de parvenir à un accord avec l'opposition sur des élections législatives dès cette année. « Je suis rassuré de voir que Haïti a fait des progrès sur une loi électorale qui pourrait permettre la tenue d'élections cette année et aider à résoudre certaines des impasses politiques qui ont empêché le pays d'avancer », a déclaré le dirigeant américain juste avant de recevoir son homologue haïtien à la Maison Blanche. Obama a également souligné que Washington restait déterminé à aider Haïti sur son long chemin vers la reconstruction, quatre ans après le terrible séisme du 12 janvier 2010 qui avait fait plus de 250 000 morts. « Il s'agit d'un processus très lent et difficile, et tout le monde est d'accord pour dire qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir », a noté Obama. Près de 200 000 personnes sont toujours sans logement en Haïti après le séisme qui a ravagé le pays et détruit nombre de ses infrastructures. Martelly, qui s'exprimait en anglais, a de son côté indiqué qu'il souhaitait discuter avec son homologue américain des questions de sécurité, de trafic de drogues et de son engagement à « construire un État démocratique fort » en Haïti. Martelly est

actuellement en pleine négociation avec l'opposition haïtienne dans le but de trouver une solution à la crise politique que traverse le pays depuis plusieurs mois. Il était mercredi au département d'État où il a rencontré le chef de la diplomatie américaine John Kerry. Ce dernier a dressé un tableau prometteur de l'île et félicité le président haïtien de « l'amélioration » de l'économie du pays.

Le secrétaire d'État américain John Kerry a dressé mercredi un tableau prometteur d'Haïti en recevant son président Michel Martelly, le félicitant pour «l'amélioration» de l'économie de l'île et prédisant de prochaines élections. M. Kerry a salué au côté de son hôte «l'énorme engagement dont il a fait preuve pour passer de la reconstruction à du développement à long terme». Le chef de la diplomatie américaine a jugé que le président Martelly avait «obtenu une amélioration de l'économie et de la santé» en Haïti, le pays le plus pauvre du continent américain. Au plan politique, M. Kerry s'est félicité que «sous la direction (de Michel Martelly) il y ait des élections à l'horizon qui puissent pour la

Vendredi, dans le cadre de sa visite officielle à Washington, le Président Michel Martelly, est intervenu, au siège de l'Organisation des États Américains (OEA), autour des nombreuses actions de son administration en vue du développement d'Haïti. Le Chef de l'Etat qui s'est également entretenu en privé avec le Secrétaire général de cette institution, José Miguel Insulza, avant son intervention officielle, a présenté les différents progrès effectués par son administration, tout en rappelant le rôle joué par l'OEA dans le processus de consolidation de la démocratie dans la région, le Président Martelly a souligné la nécessité du renforcement de l'unité, de la solidarité et de l'entraide entre les peuples qui forment cette grande communauté. Il a proposé à l'OEA de trouver un consensus en vue d'établir un projet intégrateur pour la croissance économique et le développement durable; et qui prendra en compte les intérêts de tous les Etats membres. Dans son intervention au siège de l'OEA, le Président Martelly, a fait mention du dialogue politique qui se déroule dans son pays en vue de la convocation d'élections législatives et municipales en 2014 et expliqué qu'avec le soutien de l'Église catholique, « ce dialogue inter-haïtien, nous permettra de définir, de façon consensuelle, un cadre de référence pour consolider les acquis en matière de gouvernance démocratique et assurer la prévisibilité de notre système par la réalisation régulière d'élections

démocratiques et inclusives, nécessaires à la stabilité politique et au développement économique et social d'Haïti». « Je me réjouis de l'état d'avancement du processus électoral devant culminer au renouvellement des pouvoirs législatif et locaux durant l'année 2014, renforcé par l'adoption et la publication de la loi électorale, ainsi que de la loi relative au fonctionnement des partis politiques », a ajouté le Président Martelly. Le Président Martelly a soutenu le débat sur la vision stratégique qui a lieu actuellement au sein du Conseil permanent de l'OEA à partir d'une initiative du Secrétaire général de l'OEA. « Je voudrais remercier et féliciter le Secrétaire général, Monsieur José Miguel Insulza, d'avoir encouragé le Conseil permanent à initier une réflexion et un débat profonds autour de la vision stratégique de l'Organisation des États Américains pour les prochaines décennies. C'est une réflexion qui, me semble-t-il, doit être encouragée ». Il a également évoqué la récente décision de la Cour constitutionnelle de la République dominicaine en ce qui a trait à la citoyenneté des immigrants nés sur le sol dominicain dont la plupart sont d'ascendance haïtienne. « Je voudrais remercier les pays qui se sont mobilisés pour favoriser une issue respectueuse des droits de la personne face à ce problème. Pour l'instant, un processus de dialogue est en cours entre Haïti et la République dominicaine. Dans le cadre de ces pourparlers, la République dominicaine a pris un certain nombre d'engagements qui devraient permettre de trouver une issue favorable que nous appelons de nos vœux. J'invite les pays de l'OEA à continuer à soutenir le processus et à garder la même vigilance vis-à-vis du respect des droits de la personne afin qu'il n'y ait une seule personne à se trouver en situation d'apatridie dans la région. ».

IRAN

L'IRAN ENVOIE DES NAVIRES DE GUERRE VERS LES USA

Le commandement de la Marine iranienne a annoncé samedi avoir envoyé des navires de guerre au large des côtes américaines, rapporte l'agence Fars. "Les navires de la Marine iranienne ont déjà mis le cap sur l'océan Atlantique en passant au large de l'Afrique du Sud. La flotte iranienne s'approche de la frontière maritime des Etats-Unis. Cette manœuvre constitue un message", a indiqué le commandant des forces navales iraniennes dans la Caspienne Rezaei Haddad cité par l'agence. Les relations irano-américaines

restent tendues malgré une entente intervenue entre les deux pays dans le cadre des négociations entre l'Iran et les Six médiateurs internationaux sur le dossier nucléaire iranien (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie). Le commandant de la Marine iranienne a annoncé à maintes reprises son intention de dépêcher des navires dans l'océan Atlantique. Selon l'agence, c'est la réponse iranienne à "une présence massive de la Marine américaine dans le Golfe persique". Le QG du commandement de la 5e flotte de la Marine américaine est situé à Bahreïn. Ces deux dernières années, les Américains ont mené des exercices d'envergure dans cette région.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

Les Bourses asiatiques sont bien orientées avant la publication, ce vendredi après-midi, des chiffres de l'emploi américain de janvier... A Tokyo, l'indice Nikkei 225 a rebondi de 2,17% à la clôture, tandis que Hong Kong avance de 1,1% en séance, Taiwan gagne 0,9%, Séoul monte de 0,7%, de même que Sydney. De son côté, Singapour prend 0,9%, et Bombay (indice BSE Sensex) monte de 0,4%. La place de Shanghai, fermée depuis une semaine, a rouvert en baisse de seulement 0,8%, avant de revenir dans le vert en cours de séance (+0,3%), digérant plutôt facilement les récentes statistiques montrant un ralentissement de l'économie chinoise... Sur les marchés, les craintes d'un ralentissement de la croissance mondiale, déclenchées la semaine dernière par des indices d'activités décevants en Chine et aux Etats-Unis, se sont un peu calmés depuis deux jours... Le goût du risque a même repris le dessus après la publication de bons résultats d'entreprises et de chiffres de l'emploi plutôt encourageants aux Etats-Unis dans le secteur privé (enquête ADP pour janvier) et sur la semaine passée (-20.000 demandeurs d'emploi). Les statistiques officielles complètes du mois de janvier sont attendues avec impatience ce vendredi après-midi... Les économistes sondés par l'agence 'Reuters' s'attendent en moyenne à la création de 185.000 emplois, après un mois de décembre très décevant (+74.000). En Asie, la semaine s'achève cependant globalement sur un nouveau recul, de 3% pour le Nikkei (-11,2% depuis le 1er janvier) et de 1,7% pour

le Hang Seng de Hong Kong (-7% depuis le 1er janvier). L'indice MCSI Asie Pacifique a corrigé d'environ 1% depuis vendredi dernier. Ce matin, le gérant de portefeuilles Marl Moebius a par ailleurs estimé que la baisse devrait se poursuivre sur les Bourses des marchés émergents...

ÉTATS UNIS

Après avoir déjà rebondi hier, Wall Street s'est encore offert une nette progression ce vendredi, malgré un rapport mensuel sur l'emploi américain mitigé. Alors que le taux de chômage décline à 6,6%, les créations de postes de janvier aux USA sont ressorties nettement inférieures aux attentes... La nouvelle n'est pas forcément si mauvaise pour les investisseurs, qui voient là un possible prétexte à un maintien d'une politique monétaire ultra-accommodante durable de la Fed... Le DJIA monte encore de 1,06% à 15.794 pts, le Nasdaq a grimpé de 1,69% à 4.126 pts, et le S&P 500 a progressé de 1,33% à 1.797 pts. Sur l'ensemble de la semaine, le DJIA a gagné 0,6%, le Nasdaq a repris 0,5%, et le S&P500 a augmenté de 0,8%. D'après le Département américain au travail ce vendredi, les créations de postes non-agricoles aux Etats-Unis pour le mois de janvier 2014 se sont établies au nombre de 113.000, contre un consensus de 185.000 et un niveau révisé à 75.000 pour le mois antérieur. La lecture de novembre a été revue à 274.000, contre 241.000 auparavant estimé. Le taux de chômage, quant à lui, s'est établi à 6,6%, contre un consensus de 6,7%.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en hausse vendredi après les chiffres mensuels de l'emploi aux Etats-Unis, marqués par un nouveau recul du taux de chômage à son plus bas niveau depuis 2008, qui éclipse le chiffre inférieur aux attentes des créations de postes. L'économie américaine a créé 113.000 emplois non-agricoles le mois dernier selon les statistiques du département du Travail, alors que les économistes prévoyaient en moyenne un chiffre de 185.000. Et les révisions des mois précédents ne compensent pas cet écart. Mais le taux de chômage a encore reculé, tombant à 6,6%, son plus bas niveau depuis cinq ans, un recul interprété comme une confirmation de la tendance à la reprise de l'économie.

Après une réaction initiale défavorable, les marchés actions sont repartis de l'avant et le rebond s'est confirmé après l'ouverture dans le vert à Wall Street. Certains analystes expliquent que la situation de l'emploi aux Etats-Unis ne devrait remettre en cause ni la réduction des achats d'actifs de la Réserve fédérale, ni la tendance à la reprise de l'économie. À Paris, le CAC 40 a terminé sur un gain de 0,96% (+40,08 points) à 4.228,18 points. Le Footsie britannique a pris 0,2% et le Dax allemand 0,49%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 progressait de 0,92% et le FTSEurofirst 300 de 0,71%. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a gagné 1,5% et le FTSEurofirst 300 0,65%.

CHANGE

L'euro montait vendredi face à un dollar fragilisé par un rapport sur l'emploi américain en demi-teinte qui relançait les spéculations sur la politique monétaire des Etats-Unis. Vers 22H00 GMT, l'euro valait 1,3637 dollar contre 1,3591 dollar jeudi à la même heure après avoir hésité sur la direction à prendre juste après la parution du rapport mensuel sur le marché du travail. La monnaie unique européenne gagnait également du terrain face à la devise nippone, à 139,52 yens contre 138,79 yens jeudi. Le dollar montait face à la monnaie japonaise, à 102,30 yens contre 102,10 yens la veille. Selon les autorités américaines, seulement 113.000 emplois nets ont été créés aux États-Unis en janvier alors que les observateurs espéraient un rebond bien plus marqué (175.000) après les mauvais chiffres de décembre. Le taux de chômage est pour sa part descendu à 6,6%, contre 6,7% en décembre, conformément aux attentes. Vers 22H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro, à 83,10 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,6407 dollar pour une livre. La devise helvétique se stabilisait face à l'euro, à 1,2239 franc suisse pour un euro, et montait face au dollar, à 0,8977 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,0639 yuans pour un dollar contre 6,0622 yuans la veille. L'once d'or a terminé à 1.259,25 dollars au fixing du soir contre 1.256,50 dollars jeudi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le prix du pétrole new-yorkais a bondi vendredi à son plus haut niveau depuis le 27 décembre après un rapport en demi-teinte sur

le marché de l'emploi relançant les spéculations sur la politique monétaire américaines. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mars s'est adjugé 2,04 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 99,88 dollars, après être passé en cours de séance au-dessus de la barre symbolique des 100 dollars. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance a terminé à 109,57 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), là aussi son plus haut niveau depuis le début 2014, en hausse de 2,69 dollars par rapport à la clôture de jeudi.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT

LA RESPONSABILITE DU JOUEUR AMATEUR DE FOOT BALL ET DE SON CLUB

Il convient de s'interroger plus généralement sur la nature de la responsabilité d'un joueur amateur. Peut-il voir sa responsabilité engagée à cause d'un fait de jeu, son club doit-il également répondre du préjudice subi par le joueur blessé ou par le club ?

Qu'est-ce qu'un joueur amateur ?

La distinction avec le joueur salarié est parfois difficile à caractériser. La Cour de cassation a déjà retenu la qualification de salarié concernant un joueur de rugby qui recevait certaines sommes relatives à des remboursements de frais et à des primes de match alors même qu'il exerçait à titre principal une autre activité salariée à plein temps (Cass. soc., 28 avr. 2011, n° 10-15.573). Les critères jurisprudentiels caractéristiques du contrat de travail que sont : la fourniture d'une prestation de travail, le versement d'une rémunération et l'existence d'un lien de subordination juridique conduisent à entendre largement la notion de salariat dans le domaine du sport. En retenant la qualification d'amateur, sur quels fondements serait-il possible alors d'envisager alors l'engagement de la responsabilité de ce type de joueur ? 3 pistes à envisager :

- Engager une action contre son club sur le fondement du principe

général de responsabilité du fait d'autrui (article 1384 alinéa 1).

- Engager la responsabilité personnelle du joueur sur le fondement de l'article 1383 du Code civil.

- Engager une action contre son club sur le fondement de la responsabilité des commettants du fait de leur préposé (article 1384 alinéa 5 du Code civil).

L'ensemble de ces régimes relèvent de la responsabilité délictuelle dès lors qu'aucun lien contractuel ne lie les joueurs entre eux même lorsqu'ils participent à une même compétition nationale.

Sur la responsabilité du fait d'autrui :

Ce principe général de responsabilité du fait d'autrui a été dégagé pour la première fois par la jurisprudence avec l'arrêt Blicq de l'Assemblée plénière de la Cour de cassation rendu en 1991. Il a ensuite trouvé application concernant les associations sportives dans la mesure où elles ont pour mission d'organiser, de diriger et de contrôler les activités de leurs membres. Elles se doivent donc de répondre des dommages causés par ces derniers sous certaines conditions :

- L'existence d'une faute caractérisée par la violation des règles du jeu imputable à l'un des joueurs.

- Le joueur doit avoir commis un acte de nature à engager sa propre responsabilité.

- Il doit s'agir d'un comportement dépassant le cadre d'une action normale de jeu.

C'est le dernier critère qui suscite généralement discussion. Qu'est-il possible de qualifier de comportement dépassant le cadre d'une action normale de jeu ? Un tackle par derrière par exemple, relève-t-il de cette catégorie ? La jurisprudence en la matière est très pragmatique. Il a déjà été retenu que le geste défensif consistant à tacler un adversaire par derrière est un acte de déloyauté susceptible de provoquer un risque anormal faisant donc échec à la théorie de l'acceptation des risques. (CA Aix-en-Provence, 10e ch., 17 avr. 2013, n° 11/03099). Cette théorie doctrinale a longtemps été invoquée pour faire échapper certaines pratiques sportives au

domaine de la responsabilité. Aujourd'hui elle a été fortement limitée et circonscrite à la réparation des dommages matériels et non corporels (article L321-3-1 du Code du sport). A l'inverse un tacle réalisé de face a déjà été considéré comme ne faisant encourir aucun risque anormal et exonérant son auteur de toute responsabilité (CA Bastia, ch. civ., 27 mars 2013, n° 11/00977). C'est donc au cas par cas et au regard des circonstances propres à chaque espèce que les tribunaux statuent dans ce domaine.

Sur la responsabilité du fait personnel pour imprudence :

C'est l'article 1383 du Code civil qui dispose que « chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence. ». Les critères retenus en la matière sont l'existence d'une faute commise par imprudence ou négligence, un dommage et un lien de causalité entre la faute et le dommage. Le lien de causalité et le préjudice font rarement débat. C'est une nouvelle fois la qualification de la faute qui peut poser problème. Si le tacle n'est pas exécuté en vue de blesser le joueur adverse, le caractère intentionnel est à écarter. Il a eu lieu alors d'analyser précisément les faits ayant conduit au dommage. La part de responsabilité du joueur "victime" dans la survenance du dommage est également à prendre en compte et pourra conduire à minimiser la responsabilité du joueur "fautif". A titre d'exemple Falcao avant sa blessure avait déjà fait l'objet d'une période de convalescence et il avait ensuite repris intensivement la compétition en enchaînant de nombreux matches ce qui pourrait également expliquer la gravité de sa blessure. Néanmoins lorsqu'un tacle a été exécuté de manière dangereuse par derrière, et n'a pas conduit à récupérer le ballon, il est possible de retenir une certaine imprudence et de considérer que le geste n'est pas conforme aux règles du jeu. Mais en l'absence de toute décision arbitrale sanctionnant cette action le joueur bénéficie-t-il d'une totale exonération ? La jurisprudence a tranché, en faisant primer la liberté d'appréciation du juge quant à la violation des règles du jeu sur la décision arbitrale. Le juge pourra donc toujours retenir qu'une action est contraire aux règles du jeu et susceptible d'engager la responsabilité de son auteur, là où l'arbitre avait écarté toute faute.

Sur la responsabilité du commettant du fait du préposé :

Elle repose sur 3 critères : un lien de subordination entre l'employeur et le salarié, une faute du salarié, commise dans l'exercice de ses fonctions. Mais ce régime suppose au préalable l'existence d'un contrat de travail, qui comme on a pu le voir est exclu dans l'hypothèse d'un joueur amateur. En effet, selon la jurisprudence, ce dernier conserve au cours de sa pratique « la liberté et la spontanéité inhérentes à la pratique du sport ». Cette exonération peut également s'expliquer par des impératifs économiques et vise à préserver les petits clubs amateurs de tout recours systématique sur ce fondement. En conclusion, la responsabilité d'un joueur même amateur et celle de son club peut être engagée sur différents fondements et avoir des répercussions financières conséquentes pour ce type de structure. D'où l'intérêt (et l'obligation dans la plupart des cas) de souscrire des assurances couvrant ce type de risque. En effet, même si le club ne décide pas de poursuivre le joueur ou son club en réparation du préjudice subi, c'est le cas échéant la CPAM sur le fondement de l'action récursoire (prévue par l'article L. 454-1 du Code de la sécurité sociale) qui pourra obtenir le remboursement des frais relatifs à l'accident survenu.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est **différent**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

NOVEMBRE 2013 : 0,7 % % sur un mois ; 0,0 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) En décembre 2013:67 800 (+2,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en décembre 2013 : 1 150 (12,7 sur un an).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AIDEZ NOUS
À DIFFUSER LA NATION

"